



Le 14 mars 2016

INFO PRESSE... INFO PRESSE... INFO PRESSE...

RN4 – mise à 2 x 2 voies entre St Georges et Héming Restrictions ponctuelles de circulation sur la RN4 Travaux de construction de l'ouvrage d'art n°1 et 2

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine informe les usagers que dans le cadre de l'opération de doublement de la RN4 entre St Georges et Héming, des travaux de réalisation des ouvrages d'art n°1 (« enjambant les voies SNCF ») et n°2 (« enjambant le canal de la Marne au Rhin ») sont en cours.

Ces travaux nécessitent la réalisation d'un blindage pour l'une des culées de l'ouvrage d'art n°2 et la mise en place d'un écran brise-vue sur la glissière béton le long de la RN 4 à proximité des ouvrages.

Ils auront pour conséquence, pendant la période suivante :

- du 21 au 25 mars, sous réserve d'aléas techniques ou climatiques.

- la mise en place d'une déviation dans le sens Sarrebourg-Nancy, car la RN4 sera coupée du 21 mars 9h00 au 25 mars 16h00. Cette déviation emprunte la RD955 à partir de l'échangeur avec la RN4 à Héming jusqu'à Maizières-lès-Vic, puis la RD40 et la RD07 jusqu'à Repaix pour rejoindre la RN4 au giratoire de Blâmont.

Pendant toute cette phase de travaux, il est demandé aux automobilistes de respecter les restrictions de vitesse indiquées sur la signalisation temporaire.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine remercie par avance les automobilistes de leur compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux et leur recommande la plus grande prudence, afin d'assurer leur propre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier.

Contact Presse : mission communication – animation DREAL ACAL
(L. Agius - 03 87 62 82 24 / A. Courty - 03 87 62 81 22)

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -